**PARTICIPER À LA VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE AU SEIN D’UN CAFÉ ASSOCIATIF**

**Où ?**

Barby (73 - Savoie - Rhône-Alpes)

**Quoi ?**

OBJECTIFS
Participer activement à la vie associative et à la vie locale.
Favoriser la participation des habitants au sein du café associatif.

ACTIVITES DETAILLEES
- Accueil des adhérents et des clients, le service en salle, le rangement et nettoyage.
- Collaboration avec les salariés et les bénévoles.
- Participation à la préparation et à la mise en place des animations, des ateliers
- Participation à la création d'affiches, la mise en réseau de nos informations (ateliers, animations...)
- Participation à notre jardin, cuisine, point relais

Profil : Un esprit artistique, aimant faire pousser des idées, cultiver la bonne humeur.

L’accueil, la convivialité, le sourire, le lien social et la bienveillance sont les principaux caractères recherchés !

**Quand ?**

À partir du 15 octobre 2021 (8 mois, 24 h/semaine)

**Quel domaine ?**

Solidarité

**Combien de postes disponibles ?**

1

**Quel organisme ?**

Ligue de l'enseignement de savoie

**Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?**

Oui

**La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?**

Oui

**Contact**

**Isabelle CLAVEL
T : 04 79 33 29 18**

**Adresse**

**5, Place de la mairie
73230 Barby**

**Site internet**

[**https://cafepoussette.wordpress.com/**](https://cafepoussette.wordpress.com/)

**Activités : Le café associatif « Au Bonheur d’une Pause », propose un lieu convivial, familial permettant à chacun de partager un moment agréable en mêlant toutes les générations, les classes sociales et les cultures.
Le café associatif organise des ateliers, des groupes de parole, des conférences à destination des familles, des enfants, des seniors, des adolescents et en intergénérationnel.
Le café associatif participe à l’animation locale et dynamise la vie de la commune par l’organisation et/ou la participation à des évènements ponctuels.
Le café associatif propose des services utiles à la population (notamment point relais colis et relais postal) et favorise l’accès au droit et au numérique.**